



# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## 2018

### **La Maison des Adolescents de la creuse**

11, avenue Charles de Gaulle  
23 000 GUERET

05.44.00.02.21 - 06.10.89.60.33

[rca@sil.fr](mailto:rca@sil.fr)



# **SOMMAIRE**

<b>1</b>	<b><u>LA MAISON DES ADOLESCENTS DE LA CREUSE, UNE EMANATION DU RESEAU CREUSOIS POUR LES ADOLESCENTS</u></b>	<b>2</b>
<b>1.1</b>	<b><u>LA CREATION DE LA MDA 23</u></b>	<b>2</b>
<b>1.2</b>	<b>L'ASSOCIATION LES PEP 23</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b><u>LES MISSIONS DE LA MAISON DES ADOLESCENTS</u></b>	<b>3</b>
<b>2.1</b>	<b>LES DIFFERENTS PARCOURS</b>	<b>4</b>
<b>2.2</b>	<b>LES MOYENS D'INTERVENTION</b>	<b>4</b>
<b>3</b>	<b><u>LES RESSOURCES</u></b>	<b>5</b>
<b>3.1</b>	<b>LES RESSOURCES MATERIELLES</b>	<b>5</b>
<b>3.2</b>	<b>LES RESSOURCES FINANCIERES</b>	<b>5</b>
<b>3.3</b>	<b>LES RESSOURCES HUMAINES</b>	<b>8</b>
<b>4.</b>	<b><u>L'ACTIVITE EN QUELQUES CHIFFRES</u></b>	<b>10</b>
<b>5.</b>	<b><u>LES SPECIFICITES DU PUBLIC ACCUEILLI</u></b>	<b>11</b>
<b>5.1</b>	<b>LE PUBLIC ACCUEILLI A LA MAISON DES ADOLESCENTS DE LA CREUSE EN 2018</b>	<b>11</b>
<b>5.2</b>	<b>CARACTERISTIQUES DU PUBLIC ADOLESCENT ACCUEILLI EN 2018</b>	<b>12</b>
<b>6.</b>	<b><u>LE SUIVI DE L'ACTIVITE</u></b>	<b>13</b>
<b>6.1</b>	<b>L'ACCUEIL</b>	<b>13</b>
<b>6.2</b>	<b>LES ENTRETIENS</b>	<b>18</b>
<b>6.3</b>	<b>ACTIONS EN MILIEU SCOLAIRE</b>	<b>19</b>
<b>6.4</b>	<b>TRAVAIL PARTENARIAL : ARTICULATION ET PLACE DANS LE RESEAU</b>	<b>21</b>

# 1 La Maison des Adolescents de la Creuse, une émanation du Réseau Creusois pour les Adolescents

---

## 1.1 La création de la MDA 23

**Le projet de Maison Départementale des Adolescents en Creuse est une émanation du Réseau Creusois pour les Adolescents (RCA). Ce réseau est une association loi 1901 créée le 11 juin 2007.**



Le Conseil d'Administration du RCA est constitué des responsables de nombreuses structures départementales concernées par les adolescents, dans les domaines de la prévention, du dépistage, de l'écoute et de la prise en charge.

Le réseau est le fruit d'un travail de réflexion multidisciplinaire depuis 2001. Il en est principalement ressorti la nécessité d'associer l'ensemble des professionnels concernés par l'adolescent (institutions, monde associatif et privé) pour améliorer, prévenir et éviter la rupture de leur prise en charge en mettant en place les modalités de complémentarité et en favorisant l'approche globale et transdisciplinaire.

L'augmentation du nombre d'adolescents accueillis dans les structures a eu pour conséquence un intérêt croissant pour leur mode de prise en charge, notamment autour de la problématique du suicide.

En 2006, le travail s'était poursuivi et affiné avec la Commission Santé du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) de Guéret. Il a été constaté que bien que les différentes structures fonctionnent chacune dans leurs domaines de manière satisfaisante, elles restent parfois difficilement repérables par les usagers, comme par les professionnels et manquent de coordination entre elles.

D'autre part, les priorités nationales et régionales de santé se sont progressivement orientées vers la prévention du suicide et de la délinquance, et à la prise en charge de l'adolescent. La problématique de l'adolescent dit « difficile » est complexe.

Elle ne se résume pas seulement aux conduites dites pathologiques (tentatives de suicide, troubles alimentaires, toxicomanie...) mais peut être associée à des pathologies aiguës, chroniques somatiques ou psychiatriques, et à des difficultés d'apprentissage.

Cette problématique est transdisciplinaire. Une prise en charge efficiente nécessiterait l'intervention de partenaires médicaux, sociaux, socio-éducatifs et judiciaires.

Bien que de nombreuses structures existent en Creuse, il reste difficile de partager des analyses et de coordonner des actions. L'organisation des différents services existants manque également de lisibilité pour le public et parfois même pour les professionnels.

**C'est le RCA qui portera le projet de création d'une MDA, en répondant à un appel à projet en 2009, pour favoriser les synergies, améliorer le rapprochement et la coordination entre les différentes structures, et proposer une vision aussi globale que possible dans la prise en charge transdisciplinaire des adolescents.**

La Maison des Adolescents de la Creuse est adhérente à l'Association Nationale des Maisons des Adolescents (ANMDA).

## 1.2 L'Association Les PEP 23



### **Association Les Pupilles de l'Enseignement Public de la Creuse (Les PEP 23)**

L'Association « Les PEP 23 » gère plusieurs établissements : le Centre-Médico-Psychopédagogique de la Creuse et un Centre d'Action Médico-sociale Précoce.

L'Association « Les PEP 23 » contribue à une éducation, une prise en charge et un accompagnement de l'enfant, de l'adolescent ou de sa famille, en favorisant son épanouissement, son intégration scolaire et sociale.

## 2 Les missions de la Maison des Adolescents

---

***« Accueillir tout adolescent en situation de mal-être.  
L'écouter et évaluer avec lui ses difficultés.  
L'orienter si besoin vers un accompagnement spécifique.  
Articuler le réseau des acteurs de l'adolescence sur le territoire de la MDA. »***

## 2.1 Les différents parcours

Les différents parcours des MDA dont la MDA 23 :

	<b>Définition</b> <i>Extraits du Glossaire des MDA</i>
<b>Accompagnement</b> (MDA 23)	« L'accompagnement suppose d'être « à côté de... » avec le souci de donner des outils pour avancer. Il incite à être acteur. Il rend possible un lien dans la durée ».
<b>Accueil</b> (MDA 23)	« L'accueil permet de repérer ou de saisir l'origine et la nature de la demande ou des besoins. Il s'agit d'un accueil ouvert, sans préjugé et sans prédétermination, dans l'intention de prendre en compte les préoccupations de l'adolescent, des parents ».
<b>Coordination</b> (MDA 23)	« Elle vise à « mettre en ordre » et réguler les actions d'accueil, d'accompagnement et de prise en charge auprès des adolescents et de leur famille et vise à favoriser, développer les actions de réflexion, de partage et d'échange de pratique auprès des professionnels, bénévoles, de l'adolescence ».
<b>Evaluation des situations</b> (MDA 23)	« Evaluer en MDA, c'est accorder de la valeur aux actes posés, à ce qui est dit ou tu, montré et/ou agi par l'adolescent et sa famille ».
<b>Orientation</b> (MDA 23)	« Elle consiste à faire des propositions allant dans le sens du mieux-être du jeune et de son environnement ».

## 2.2 Les moyens d'intervention

Les différents moyens d'intervention des MDA dont la MDA 23 :

	<b>Définition</b>
<b>Atelier</b>	« L'atelier est un espace de coopération, s'appuyant à la fois sur la dynamique personnelle de tous les participants et sur la dynamique du groupe autour d'un média ».
<b>Ecoute</b> (MDA 23)	« Elle désigne l'attention portée à l'ensemble des messages verbaux et non verbaux ».
<b>Information</b> (MDA 23)	« Elle va du simple renseignement jusqu'à la proposition d'une orientation spécialisée en interne ou en externe (juridique, sanitaire, sociale...) ».
<b>Partenariat</b> (MDA 23)	« Le partenariat est la coopération entre, au minimum, deux acteurs, personnes et/ou institutions, généralement différents par leur nature et leurs activités, leurs missions et responsabilités ».
<b>Pluridisciplinarité</b> (MDA 23)	« Les différents professionnels mettent leurs perceptions en commun, afin de mettre en œuvre des propositions d'accompagnements adaptées à la singularité de chacun ».

<b>Réseau</b> (MDA 23)	« Un réseau est un système d'acteurs permettant la diffusion, la circulation, l'échange d'informations, la coordination d'actions ».
<b>Soin et prise en charge</b> (MDA 23)	« Le soin, est tout à la fois souci de l'autre, écoute et réparation. Les activités de soin s'étendent du secteur de l'action sociale ou éducative au secteur médical. Ce sont des pratiques d'entretien, d'accompagnement, de gestes destinés à soulager, rassurer et/ou entourer. [...] Lorsqu'une prise en charge s'avère nécessaire après le travail d'évaluation de l'équipe pluridisciplinaire, elle peut être organisée au sein de la MDA ou être orientée dans le réseau des partenaires ».

### 3 Les ressources

#### 3.1 Les ressources matérielles

La MDA dispose :

- De locaux accessibles et adaptés aux missions,
- Des véhicules de service pour se déplacer sur l'ensemble du département,
- Des véhicules de l'association gestionnaire mis à disposition en cas de besoin.

#### 3.2 Les ressources financières

<b>Ressources financières annuelles <u>pérennes</u></b>		
<b>ARS Nouvelle Aquitaine</b>	<b>209 000 €</b>	<b>Salaires et charges sociales</b>
<b>Conseil Départemental de la Creuse</b>	<b>6 000€</b>	<b>Subvention : loyers</b>
<b>Fédération Générale PEP</b>	<b>8 000€</b>	<b>Subvention Fédération PEP</b>
<b>CH GUERET</b>	<b>2 839.76€</b>	<b>Action : Sport, santé, nutrition</b>

Groupe 1 des dépenses : **8276.42€**

Les postes de dépenses du groupe sont en reconduction pour l'exercice 2018.

Groupe 2 des dépenses : **218 0708.93€**

Le groupe 2 est stable par rapport à l'exercice 2017, on note une hausse des honoraires de la nutritionniste suite à l'arrêt maladie du médecin nutritionniste.

La masse salariale reste stable dans l'ensemble sur l'exercice 2018, on note une hausse minimale dû à l'effet GVT et les charges afférentes.

Groupe 3 des dépenses : **21 218.59€**

Les postes de dépenses du groupe sont en reconduction pour l'exercice 2018.

Le poste entretien est en forte baisse, ceci s'explique par un investissement pour le renouvellement des véhicules en 2017. Cette baisse est compensée par le montant des amortissements en année pleine.

Le montant total des dépenses s'élève à **248 583.94€** pour des financements de **226 341.29€**, un déficit de **22 242.65€** est constaté.

Depuis 3 années on constate un déficit récurrent pour l'activité de la Maison des Adolescents. L'association PEP 23 a fait le choix de soutenir cette activité pour le service de qualité rendu aux usagers en maintenant la recherche active de partenaires financiers supplémentaires.



### 3.3 Les ressources humaines

L'année 2018 a été marquée par la stabilité des ressources humaines au sein de l'équipe de la Maison des Adolescents de la Creuse.

#### Organigramme de la Maison des Adolescents de la Creuse au 31 décembre 2018

Salim AIT LARBI Directeur Associatif (0,10 ETP)		Véronique THIALIER Directrice Technique (0,09 ETP)			
Coordinatrice	Secrétaire	Psychologues	Travailleurs sociaux	Médecins	Conseillère en nutrition
Audrey LECHIFFLART (0,50 ETP)	Siham OUJJANI (0,80 ETP)	Violaine HARCOUËT (0,80 ETP)	Audrey LECHIFFLART Conseillère ESF (0,50 ETP)	Véronique THIALIER Médecin nutritionniste (0,14 ETP)	Aurélie MENUT Intervention sur demande
		Florent MÉALIER (0,94 ETP)	Delphine CORBILLON Éducatrice Spécialisée (1 ETP) Mise à disposition par le Centre Hospitalier La Valette	Marie Pierre PICHON Pédopsychiatre (0,02 ETP)	

Au total, l'équipe est composée au 31/12/2018 de **4.89 ETP** dont 1 ETP mis à disposition.

Type	Intitulés	Lieu	Date	Personnels participants
DIU Adolescents difficiles	"Adolescents difficiles face au risque d'engagement radical" <i>Organisé par DTPJJ Aquitaine Nord</i>	À PESSAC (33600)	Le 1er mars 2018	▶ Ait LARBI Salim ▶ MÉALIER Florent
Formation	"Se connaître pour mieux communiquer dans son cadre professionnel" <i>Organisée par Pacei</i>	À PARIS 1 (75)	Du 19 au 23 mars 2018	▶ OUJJANI Siham
Conférence	"La parentalité à l'épreuve de la séparation" <i>Organisée par ADPJJ Reliance (service Médiation familiale)</i>	À GUÉRET (23)	Le 22 mars 2018	▶ CORBILLON Delphine ▶ HARCOUËT Violaine ▶ LECHIFFLART Audrey ▶ MÉALIER Florent
Formation	"Les troubles de l'attachement à l'adolescence : résonances et accompagnement" <i>Organisme de formation Gerfi+</i>	À LA ROCHELLE (17)	Du 26 au 29 mars 2018	▶ MÉALIER Florent
Conférence	"Repérer et comprendre le système prostitutionnel" <i>Organisée par la Délégation Départementale aux droits des femmes et à l'égalité de la Creuse</i>	À GUÉRET (23)	Le 19 juin 2018	▶ HARCOUËT Violaine
Formation	"Animation de séances collectives en éducation pour la santé" <i>Organisée par l'Ireps Nouvelle Aquitaine</i>	À LIMOGES (87)	Les 25 et 26 juin 2018	▶ HARCOUËT Violaine ▶ MÉALIER Florent
Journée de conférences - DIU	"Adolescents difficiles», l'ouverture de la première journée du DIU à Limoges <i>Invitation de la Direction Interrégionale de la PJJ</i>	À LIMOGES (87)	Le 04 octobre 2018	▶ CORBILLON Delphine ▶ HARCOUËT Violaine ▶ MÉALIER Florent ▶ RIGAUD Valentine
Colloque	"De ce qui fait violence à l'adolescence" <i>Organisé par l'association Hébé</i>	À TOURS (37)	Les 18 et 19 octobre 2018	▶ HARCOUËT Violaine ▶ MÉALIER Florent
Journée de conférences - DIU	"Adolescents difficiles", l'ouverture de la première journée du DIPLOME INTER-UNIVERSITAIRE à Poitiers <i>Invitation de l'ARS Nouvelle-Aquitaine</i>	À POITIERS (86)	Le 08 novembre 2018	▶ MÉALIER Florent
Session nationale de formation	"Prévention de la radicalisation" <i>Organisée par le secrétariat général du Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (SG-CIPDR)</i>	À PARIS 5 <sup>ème</sup> (75)	les 22 et 23 novembre 2018	▶ AIT LARBI Salim ▶ MÉALIER Florent
Journée de sensibilisation	Session régionale Nouvelle-Aquitaine de sensibilisation des acteurs de terrain à la prévention de la radicalisation <i>Organisée par l'ARS Nouvelle-Aquitaine</i>	À ANGOULÈME (16)	Le 11 décembre 2018	▶ AIT LARBI Salim ▶ MÉALIER Florent

## 4. L'activité en quelques chiffres

---

### Public accueilli :

**197** adolescents, dont **174** reçus                      **90** parents                      **52** professionnels

56 % de filles contre 44 % de garçons avec une moyenne d'âge à 15.32 ans

### Motif de venue annoncé :

<b>Parler à quelqu'un</b>	<b>50</b>	<b>25.50 %</b>
<b>Mal-être</b>	<b>27</b>	<b>13.70 %</b>
<b>Problèmes liés à l'école</b>	<b>22</b>	<b>11.2 %</b>
<b>Relations familiales conflictuelles</b>	<b>21</b>	<b>10.7 %</b>
<b>Nutrition</b>	<b>15</b>	<b>7.7 %</b>
<b>Espace de parole hors institution</b>	<b>10</b>	<b>5.1 %</b>

### Ressources humaines et matérielles :

Equipe complète : **4.89** ETP (dont 1 ETP mis à disposition par le CHS La Valette)  
Locaux à Guéret et interventions individuelles et collectives sur l'ensemble du territoire creusois, deux véhicules de services. **Un tiers des entretiens sont réalisés à l'extérieur**, soit 260 heures de trajet en 2018.

### Activité :

Délai d'attente : **11.2 jours**

**42.6 %** des rendez-vous ont lieu entre 0 et 7 jours suivant la 1<sup>ère</sup> prise de contact, **67 %** entre 0 et 15 jours suivant la 1<sup>ère</sup> prise de contact.

### Entretiens :

- **407** entretiens individuels,
- **135** entretiens familiaux,
- **43** entretiens parentaux,
- **79** entretiens physiques ou téléphoniques avec un professionnel seul ou avec le jeune et/ou la famille.

### Orientations :

**49** orientations dont 5 vers le CMP Adultes, 4 vers le Lokalado, 4 vers les urgences et 4 vers un psychologue en libéral.

### Actions collectives en milieu scolaire et hors milieu scolaire :

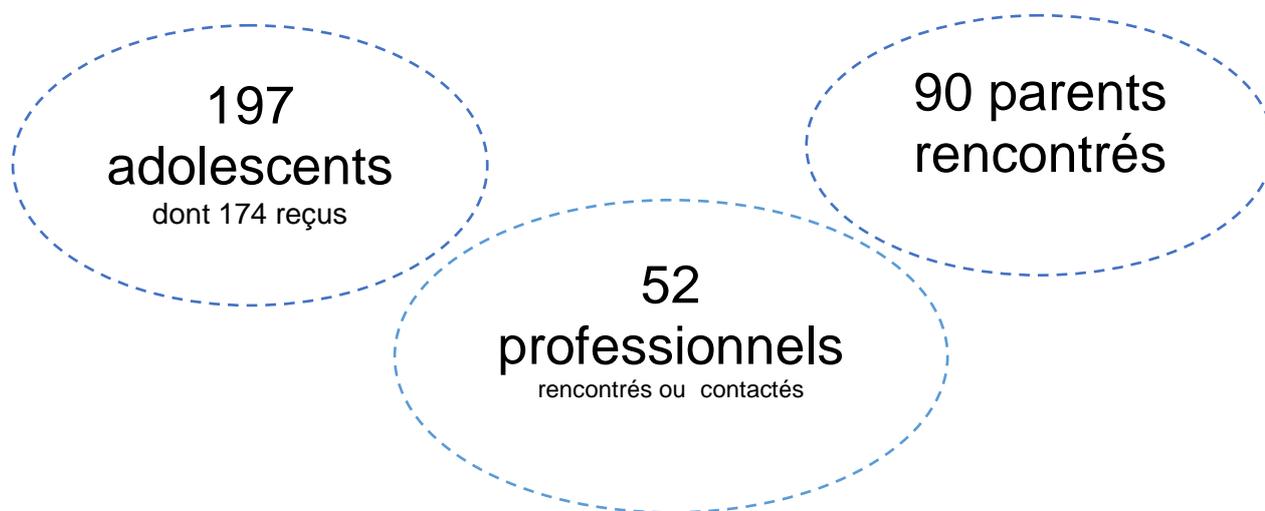
**93** séances de prévention et promotion de la santé menées en 2018, soit 2075 jeunes sensibilisés.

**302** personnes ont été rencontrées en action collective hors milieux scolaires sur différentes thématiques et différentes formes d'intervention.

## 5. Les spécificités du public accueilli

---

### 5.1 Le public accueilli à la Maison Des Adolescents de la Creuse en 2018



Sont comptabilisés dans « **adolescents** » :

- **174** jeunes rencontrés au moins une fois en entretien, dont :
  - **123** nouveaux jeunes (n'ayant jamais bénéficié d'un entretien à la MDA)
  - **31** jeunes déjà vus en 2017 (ont été revus au moins une fois en 2018)
  - **20** jeunes « revenants » : venus au moins une fois entre 2011 et 2017
- **23** jeunes pour lesquels un premier accueil physique ou téléphonique a été réalisé mais le premier RDV n'a pas été honoré.

Sont comptabilisés dans « **parents** » :

- mères (68), pères (18), frères (2), belles-mères (1).

Ils ont tous été rencontrés en entretien au moins une fois, avec ou sans le jeune concerné. Contrairement aux années précédentes, le nombre de parents est en diminution. Cela s'explique par le fait que les jeunes rencontrés en 2018 sont plus âgés que les années précédentes et plus ils sont « âgés », plus ils se saisissent du dispositif MDA seuls. L'objet de la demande qui revient le plus est « parler à quelqu'un, avoir un espace de parole », ce qui montre que le travail s'est davantage tourné sur de l'accompagnement et du soutien individuel que collectif et familial.

Sont comptabilisés dans « **professionnels** » :

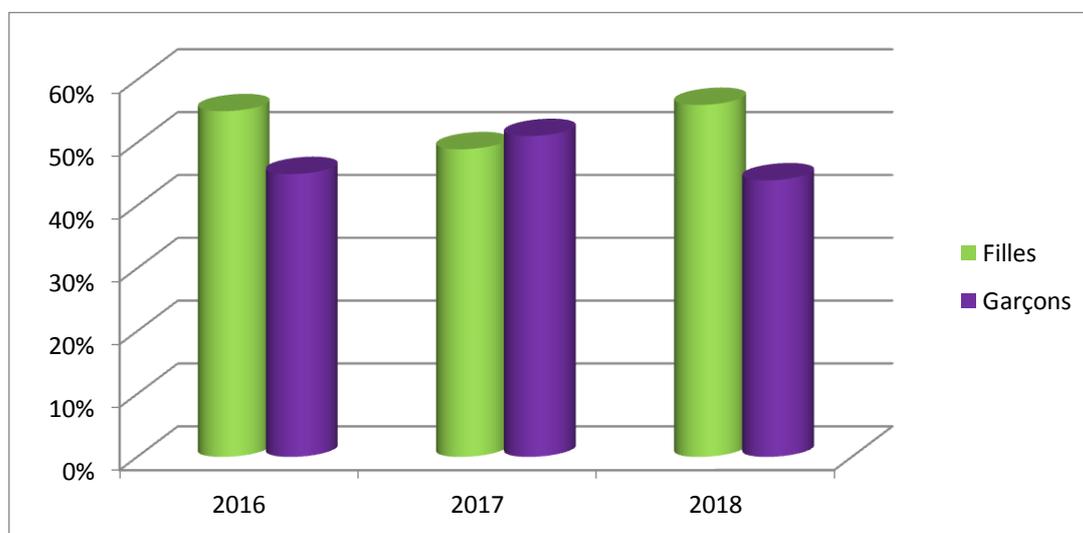
- L'ensemble des professionnels accompagnateurs ou contactés dans le cadre de l'accompagnement proposé.

## 5.2 Caractéristiques du public adolescent accueilli en 2018

### Répartition filles/garçons :

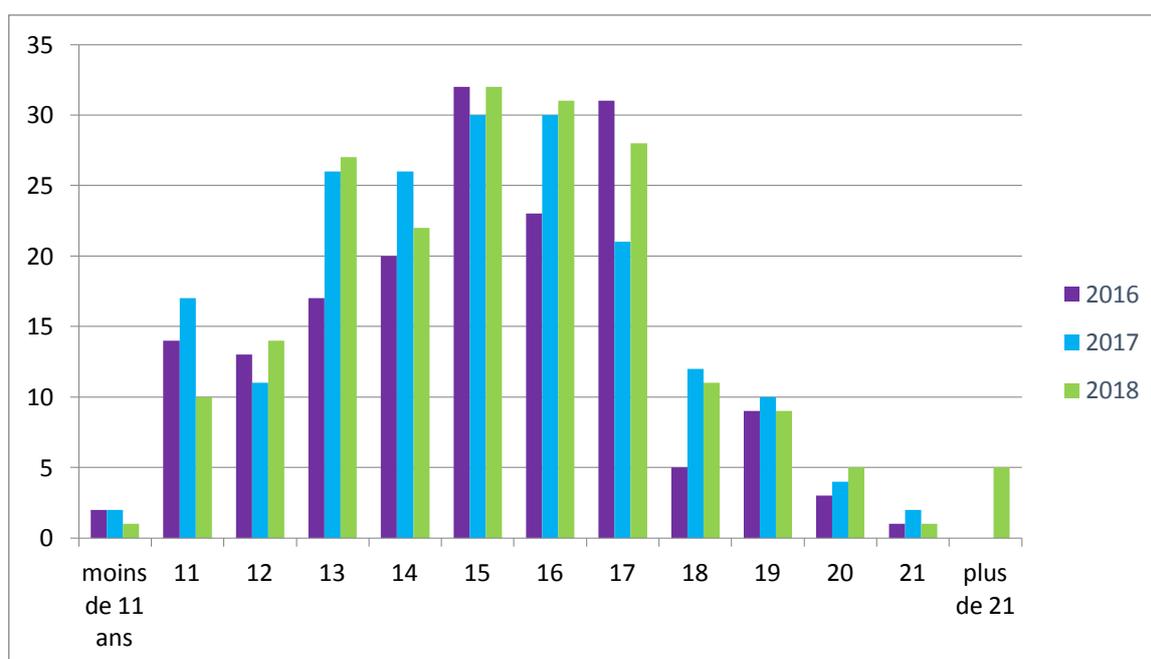
En 2018, nous comptabilisons 110 filles et 87 garçons, ce qui représente 56% de filles contre 44% de garçons.

Evolution de la répartition filles/garçons :



### Répartition par âge :

Il est à noter une augmentation du nombre de jeunes majeurs : 31 jeunes âgés de 18 à 21 ans et plus ont été reçus par l'équipe. Un travail de partenariat avec la Mission Locale a permis de toucher cette tranche d'âge, moins représentée les années précédentes.



La moyenne d'âge est de **15.32 ans** cette année, contre 14.70 ans en 2017.

## 6. Le suivi de l'activité

### 6.1 L'accueil

- Délai d'attente entre l'accueil (téléphonique ou physique) et le premier rendez-vous

	2016		2017		2018	
<b>Délai minimum</b>	Sans délai		Sans délai		<b>Sans délai</b>	
<b>Délai maximum</b>	38 jours		34 jours		<b>37 jours</b>	
<b>Délai moyen</b>	10.2 jours		9.8 jours		<b>11.6 jours</b>	
	En nombre	En %	En nombre	En %	En nombre	En %
<b>Entre 0 et 7 jours</b>	80	47%	91	49.20%	<b>84</b>	<b>42.6%</b>
<b>Dont sans rendez-vous (0 jours)</b>	21	12.35%	17	8.85%	<b>8</b>	<b>4%</b>
<b>Entre 8 et 15 jours</b>	43	25.25%	57	30.8%	<b>48</b>	<b>24.4%</b>
<b>Plus de 15 jours</b>	44	26.75%	37	20%	<b>65</b>	<b>33%</b>

Le délai d'attente est passé de 9.2 jours à 11.6 jours. Si l'on exclut les rendez-vous donnés au-delà de 21 jours (jeunes, familles ou professionnels indisponibles pendant les créneaux proposés par la MDA), la moyenne tombe à **8.9 jours d'attente**.

**84 %** des rendez-vous pour un premier entretien ont été donnés entre 0 et 21 jours, **tous lieux confondus**. Malgré certaines difficultés organisationnelles, la MDA s'efforce de répondre à la demande le plus rapidement possible.

Cette augmentation est donc relative. Néanmoins, elle s'explique par :

- l'augmentation du nombre de jeunes et donc d'entretiens
- l'augmentation du nombre d'entretiens à l'extérieur : cela impacte les délais d'attente car il faut prendre en compte la concordance des emplois du temps entre le jeune ou la famille et les professionnels, le temps de déplacement, la disponibilité des lieux de réservations de salle (mairies, CAVL, salles communales, ...)
- l'augmentation du nombre d'actions collectives planifiées en début d'année scolaire et réparties sur l'ensemble de l'année.
- la volonté de l'équipe de privilégier le temps extrascolaire pour ne pas impacter la scolarité.

- Répartition des entretiens à l'extérieur

En 2018, 206 entretiens ont été réalisés en dehors des locaux de la MDA. Ce chiffre est en augmentation par rapport à 2017. Cela représente **un tiers** des entretiens physiques.

La carte suivante représente l'ensemble des communes où l'équipe de la MDA s'est déplacée (points noirs). Les entretiens ont lieu dans des centres sociaux (Clé de contacts à Aubusson ou Agora à Bourgneuf par exemple) ou dans des mairies.

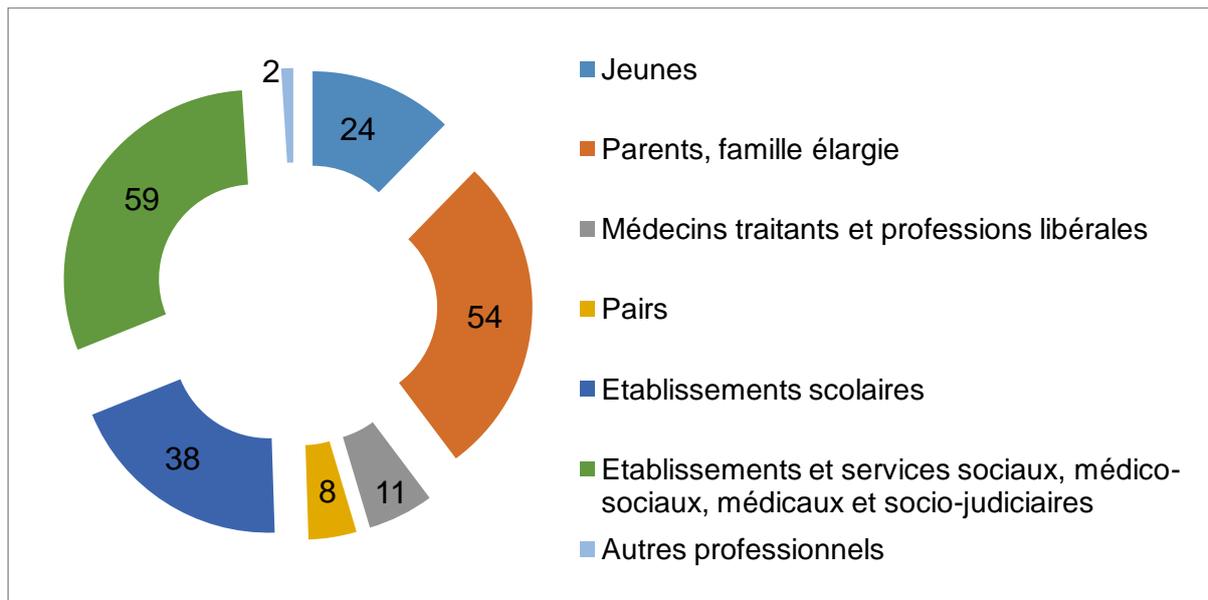


Légende détaillée :

Aubusson (96), La Souterraine (33), Bourgneuf (17), Bonnat (9), Saint-Vaury (9), Felletin (7), Vallière (6), Bénévent l'Abbaye (6), Ahun (5), Lavaveix-les-Mines (4), Soumans (2), Chénéraillles (2), Malval (2), La Celle Dunoise (2), Pontarion (1), Glénic (1), Saint Sulpice le Guérétois (1), Boussac (1), Saint Victor en Marche (1), Dun le Palestel (1).

Cela représente environ **260 heures de trajet** (uniquement pour les entretiens).

- Initiative des contacts



Légende détaillée en nombre

Sont comptabilisés dans :

- **jeunes** : 24
- **parents / famille élargie** : 54 dont mères (44), pères (7), sœur (1) et couples parentaux (2)
- **médecins traitants et professions libérales** : 11 dont médecins traitants (9), consultante en nutrition (1) et psychologue libéral (1)
- **pairs** : 8 (jeunes ou parents déjà venus qui conseillent à d'autres de venir)
- **établissements scolaires** : 38 dont collèges (16), lycées (21)
- **établissements et services sociaux, médico-sociaux, médicaux et socio-judiciaires** : 59 dont AECJF (9), ASE (2), autres MDA (2), CDEF (1), Centre de planification/PMI (1), Centre social (6), CMP Adultes (1), CMPP (5), Equipe de liaison (3), IME (2), LOKALADO (8), MECS (3), Mission Locale (6), Pédiatrie (2), PJJ (1), PRE (2), UTAS (5)
- **autres professionnels** : assistants familiaux (2)

La Maison des Adolescents se voit adresser de plus en plus de jeunes par les établissements et services sociaux, médico-sociaux, médicaux et socio-judiciaires. Si l'on ajoute à cela les professionnels exerçant en libéral, on observe que 36 % des orientations vers la MDA sont effectuées par des professionnels.

De fait, la MDA est pleinement reconnue dans le maillage partenarial comme étant un lieu ressource dans le champ de l'adolescence.

Pour la première fois depuis sa création, les professionnels adressent plus de jeunes et de familles que les parents d'adolescents eux-mêmes (27 %).

12.20 % des jeunes franchissent la porte de la MDA à leur propre initiative, soit 4 % de plus que l'année précédente.

Les établissements scolaires font également un travail très important d'orientation des familles, près de 20 %.

- Première demande recensée comme indicateur de prise de rendez-vous

Motif de la première venue à la MDA	Nombre d'adolescents	En % (approximatif)
<b>Parler à quelqu'un</b>	<b>50</b>	<b>25.50 %</b>
<b>Mal-être</b>	<b>27</b>	<b>13.70 %</b>
<b>Problèmes liés à l'école</b>	<b>22</b>	<b>11.2 %</b>
<b>Relations familiales conflictuelles</b>	<b>21</b>	<b>10.7 %</b>
<b>Nutrition</b>	<b>15</b>	<b>7.7 %</b>
<b>Espace de parole hors institution</b>	<b>10</b>	<b>5.1 %</b>
Harcèlement à l'école	8	4.1 %
Relations affectives et/ou sexuelles	6	3 %
Conduites addictives	5	2.5 %
Anxiété	4	2 %
Divorce ou séparation des parents	4	2 %
Décès d'un proche ou d'un parent	4	2 %
Idées suicidaires	4	2 %
Troubles du comportement	3	1.5 %
Inquiétude des parents	3	1.5 %
Aide démarches (administratives, judiciaires, santé, ...)	2	1 %
Trouble du sommeil	2	1%
Victime de violences sexuelles	2	1 %
Conduite à risque à caractère sexuel	1	0.5 %
Envoi de photos intimes	1	0.5 %
Etayage parental	1	0.5 %
Problème somatique	1	0.5 %
Difficultés relationnelles	1	0.5 %
<b>TOTAL</b>	<b>197</b>	<b>100 %</b>

Pour rappel, le « **motif de venue** » ou « **motif énoncé** » à la Maison des Adolescents est recensé au moment de la prise de rendez-vous, à l'aide d'une liste de « **problématiques récurrentes** ». C'est ce qui justifie la démarche de première prise de contact.

Certains jeunes (ou familles) restent très évasifs sur ce qui les poussent à prendre un rendez-vous, d'autres au contraire décrivent la situation avec précision. Il existe parfois des écarts entre le motif énoncé et la problématique repérée après évaluation des professionnels de la MDA.

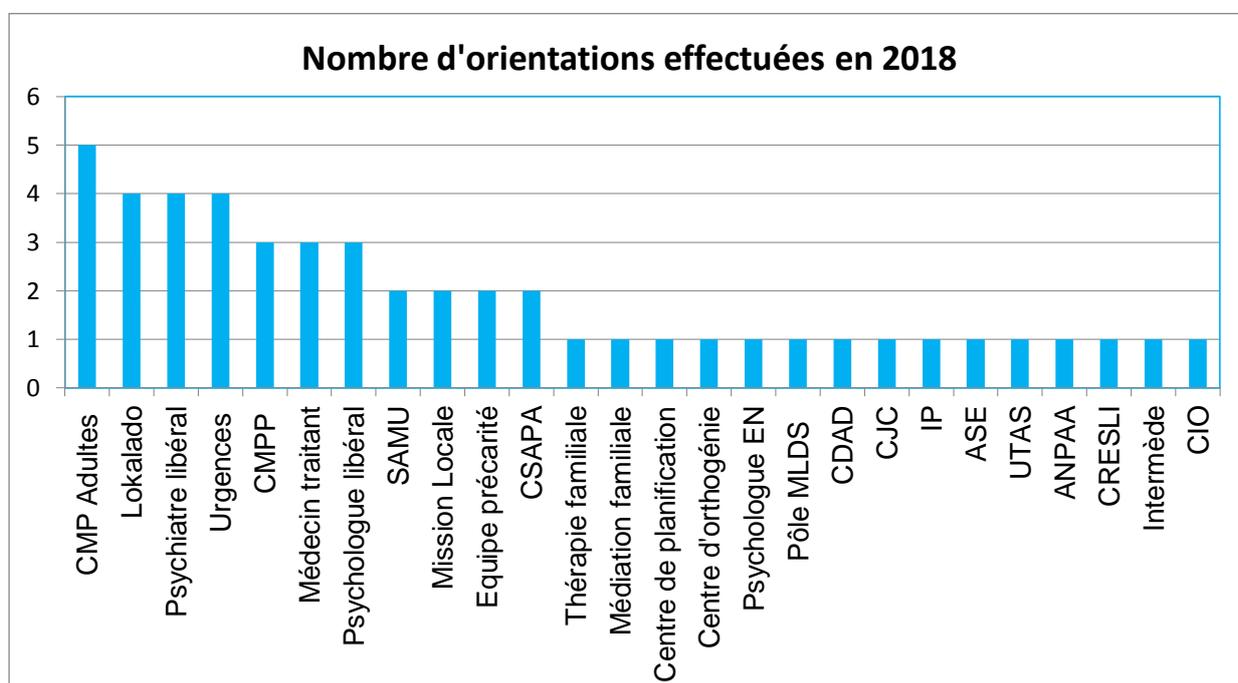
« **Parler à quelqu'un** » est de loin le principal motif énoncé, par le jeune ou par son entourage (25.40 %). Le « **mal-être** » est toujours une des problématiques les plus présentes dans les motifs conduisant à une première prise de contact (13.7 %) ainsi que les « **problèmes liés à l'école** » (11.2 %) et les « **relations familiales conflictuelles** » (10.7 %).

Pour les jeunes déjà pris en charge par d'autres institutions, que ce soit dans le cadre de mesures éducatives contractuelles ou judiciaires, de placement ou de prise en charge dans des établissements spécialisés, la MDA reste un lieu de parole neutre, permettant à certains ados d'investir plus facilement que dans le cadre de leur suivi social ou socio-judiciaire. En 2018, l'équipe a donc reçu 10 jeunes pour " **un espace de parole hors institution** ".

On note une légère diminution du nombre de demandes concernant la nutrition, mais les questions autour de l'**alimentation** restent néanmoins une problématique touchant 7.7 % des adolescents, en première demande. Du fait de l'absence du médecin nutritionniste en fin d'année 2018, certains jeunes ont été réorientés vers l'hôpital ou le libéral.

Certains jeunes adressés pour d'autres raisons ont pu être réorientés en interne vers la nutritionniste après évaluation de la situation par le binôme d'accueil.

- Orientations



L'équipe a réalisé 49 orientations vers des structures partenaires. La tranche d'âge des jeunes majeurs étant en augmentation, on note une hausse des orientations vers le secteur adulte : 5 vers le CMP adultes et 4 vers un psychiatre en libéral.

La MDA recense également les « réorientations directes ». A la différence des « orientations » qui elles sont travaillées en entretien avec le jeune ou la famille, et nécessitent parfois un accompagnement, les « réorientations » sont effectuées au moment du premier contact, lorsque l'accueillant (secrétaire, travailleur social ou psychologue) estime que la MDA n'est pas le lieu adapté à la situation.

Elles sont recensées via un tableau permettant de valoriser le travail partenarial.

Ainsi, 7 personnes ont été réorientées vers le Lokalado, 2 vers le CSAPA, 2 vers le CDAD, 1 vers le CMP Adultes, 1 vers l'ASE, 1 vers le CDEF, 1 vers le CIO, 1 vers le centre de planification, 1 vers le Juge aux Affaires Familiales et 1 vers la plateforme d'écoute « Fil santé jeunes ».

## 6.2 Les entretiens

- Répartition des entretiens par catégories

2018 - Répartition et nombre des entretiens par catégorie									
Entretiens individuels	Entretiens Familiaux et Collectifs	Entretiens Parentaux	Entretiens Professionnels				Entretiens Jeunes + Professionnels	Entretiens Téléphoniques Familiaux et Collectifs	Total /an
			Entretiens Pro Physiques	Entretiens pro Téléphoniques	Entretiens pro + Jeune + Parents + Autre(s) membre(s) famille	Parent seul + pro			
407	135	43	5	59	1	2	12	45	709

Le nombre d'entretiens effectués est en baisse cette année. Cela s'explique de différentes manières :

- l'arrêt maladie du médecin nutritionniste à compter de novembre 2018 ;
- le congé maternité de la CESF ;
- un nombre important de réorientations lors du premier accueil ;
- un nombre important de nouveaux jeunes ayant pris un rendez-vous mais ne l'ayant pas honoré (23, cf. page 11) ;
- un nombre très important d'entretiens non réalisés : 185 au total. Les jeunes ou les familles annulent, reportent ou ne viennent pas à leurs rendez-vous ;
- des délais d'attente plus importants en fin d'année 2018 qui ont décalé le premier rendez-vous à 2019 ;

Au total, c'est **894 entretiens** qui ont été planifiés en 2018.

- Répartition des entretiens par professionnels

<b>Catégorie professionnelle</b>	<b>ETP</b>	<b>Nombre d'entretiens réalisés</b>
Psychologues	1.74	469
Travailleurs sociaux	1.50	481
Médecin nutritionniste	0.14	40
Consultante en nutrition	Vacataire	2
Médecin pédopsychiatre	0.02	4

*La plupart des entretiens étant réalisés en binôme, le nombre d'entretiens par catégorie de professionnels ne correspond pas au nombre total d'entretiens effectués.*

### 6.3 Actions en milieu scolaire

La prévention en milieu scolaire représente la seconde mission de la MDA de la Creuse.

En effet, un important travail de partenariat est mené avec les établissements scolaires, sur l'ensemble du territoire. La prévention des conduites à risque chez les adolescents permet d'informer les jeunes, mais également de repérer certaines situations et de présenter aux jeunes les différents espaces d'écoute qui s'offrent à eux, en interne à l'établissement comme à l'extérieur (tissu associatif et institutionnel). De plus en plus de jeunes se saisissent de cette « première rencontre » pour prendre un rendez-vous dans les jours qui suivent l'intervention.

L'équipe participe ainsi aux comités d'éducation à la santé afin d'articuler son travail dans les orientations plus générales de l'établissement. Cela favorise également un travail de partenariat plus large avec les autres intervenants participants aux CESC.

Les professionnels MDA proposent des interventions sous forme de programme pour certains publics spécifiques comme les élèves de SEGPA ou d'ULIS par exemple. Cela demande des temps de préparation (écriture de projet, construction des outils, rencontre des équipes, ...) et un nombre d'interventions plus important. Mais cela permet aux jeunes d'être dans une démarche participative et les thématiques sont abordées de manière plus profonde qu'une simple information ou sensibilisation.

	<b>Thématiques</b>	Nombre de bénéficiaires par thématique
<b>Thématiques</b>	"Hygiène de vie"	448
	"Les sentiments amoureux"	381
	"Équilibre alimentaire"	343
	"Info : petit déjeuner"	285
	"Le petit déjeuner"	243
	"Bien vivre ensemble"	221
	"Lutte contre le harcèlement à l'école"	140
	Visite de la MDA 23	14
	<b>Nombre total de bénéficiaires</b>	<b>2075</b>

Le tableau ci-dessus présente la répartition des effectifs par thématiques. Il faut compter 1 à 2 heures d'animation par séances, les temps de préparation et d'évaluation et ajouter à cela les temps de déplacements.

La Maison des Adolescents est de plus en plus sollicitée par l'Education Nationale sur la mise en œuvre de l'éducation à la santé. L'équipe réoriente parfois vers ses partenaires des demandes d'intervention sur des thématiques dont elle n'a pas de compétence ou lorsqu'il s'agit de voir tous les élèves d'un même établissement, faute de temps.

En 2018, le travail en milieu scolaire représente **93 séances** de prévention et de promotion de la santé et de la citoyenneté.

Ces séances ont été réalisées dans **4 lycées, 13 collèges et 1 école primaire.**



Les établissements scolaires, en plus des CAVL, nous sollicitent davantage en soirée, pour des soirées débats à destination des parents d'élèves avec ou sans leurs enfants, sur des thématiques telles que « la communication parents /adolescents » ou les réseaux sociaux (programmées en 2019). **24** parents et adolescents ont été vus dans ce cadre.

## 6.4 Travail partenarial : articulation et place dans le réseau

La Maison des Adolescents travaille avec de nombreux partenaires issus des champs sociaux, sanitaires, médico-sociaux et socio-judiciaires.

Concernant le volet individuel, nous constatons que les professionnels des différents domaines nous orientent un nombre de plus en plus conséquent de jeunes et de familles (cf. page 15). De plus, les personnels des établissements scolaires orientent eux aussi de nombreux jeunes.

Dans le cadre de ses missions, la MDA participe à des réunions concernant des jeunes comme les ESS ou les commissions enfance.

La MDA est sollicitée pour de nombreux dispositifs, à différents niveaux (cf. sociogramme ci-dessous page 24) et participe à la construction de projets à destination d'adolescents ou de familles.

L'équipe organise régulièrement des rencontres avec des partenaires (nouveaux ou anciens) afin de communiquer au mieux sur ses missions et son fonctionnement. Ainsi, **28 professionnels** ont pu être rencontrés cette année dans ce cadre et **14 personnes** ont été accueillies lors des portes ouvertes organisées le 5 décembre.

Concernant les « réseaux parentalité », la MDA participe aux différentes réunions du CAVL Anima à Guéret, et a pu réaliser deux actions à destination de parents et d'adolescents dans le cadre de soirées débat sur la « communication parents/ados », à Auzances et à Genouillac (**22 participants**) (Cf. fiche action, annexe n°1)

Des élèves et étudiants sont régulièrement reçus par les professionnels de la MDA pour répondre à des questions dans le cadre de leur projet d'études autour de thématiques diverses (sexualité, troubles des conduites alimentaires, harcèlement scolaires). **38 élèves** ont pu bénéficier d'un temps à la MDA afin de s'entretenir avec les professionnels.

Un groupe d'élèves de Terminales ST2S du lycée Jean Favard ont préparé leur épreuve de méthodologie de projet pour le bac et ont ainsi travaillé sur la thématique de la lutte contre le harcèlement à l'école. Elles ont pu assister à deux séances de prévention menées auprès de classes de 5<sup>ème</sup> d'un collège creusois.

Deux groupes d'élèves de 1<sup>ère</sup> ST2S ont été reçus pour répondre à des questions, toujours sur le thème du harcèlement scolaire.

Enfin, les travailleurs sociaux de la MDA ont pu présenter leurs métiers dans le cadre du « forum des métiers » du lycée Jean Favard mais également à des étudiants de DUT Animation socioculturelle de Guéret.

La MDA siège au CLSPD de Guéret, à différents niveaux (groupes de travail et comité de pilotage), au Réseau Santé Bien-être Sostranien (comité de pilotage) et participe au groupe de travail régional MDA (groupe constitué par les MDA des départements de la région Nouvelle Aquitaine).

En plus des jeunes scolarisés, la MDA propose des ateliers à des publics spécifiques comme les jeunes inscrits dans le dispositif « garantie jeunes » de la Mission Locale. Ainsi, des ateliers sur le thème de la nutrition ont été réalisés auprès de deux sessions de jeunes (**29 jeunes au total**), afin de leur apporter des bases en équilibre nutritionnel mais également favoriser leur autonomie en termes de gestion de budget lié à l'alimentation.

Le projet « Sport santé » en partenariat avec le Centre Hospitalier de Guéret et la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret s'est poursuivi sur la première partie de l'année 2018. Le médecin nutritionniste et la consultante en nutrition ont animé différents ateliers auprès des adolescents mais également des parents. Différents temps de travail avec le service de pédiatrie ont permis de réécrire le projet pour l'année prochaine. (Cf. fiche action, annexe n°2)

La MSA a piloté un projet de prévention au lycée agricole d'Ahun, comme en 2016. La problématique repérée par l'équipe éducative portait sur la lutte contre le harcèlement à l'école, les relations aux autres, entre élèves mais également d'élèves à professeurs.

La compagnie de théâtre forum « Entrée de jeu » a permis aux élèves d'aborder cette thématique sous la forme de théâtre participatif. Ainsi, **124 élèves** de seconde ont pu bénéficier de cette action, et certains se sont impliqués dans le jeu. Une table ronde composée de différents professionnels, dont la MDA, a permis aux élèves de poser des questions et d'échanger autour des discriminations, des moqueries et du harcèlement à l'école.

Le soir, le même atelier a été proposé, aux professeurs et aux parents d'élèves cette fois. **30 adultes** ont échangé avec la troupe et les différents professionnels des difficultés rencontrées dans les établissements scolaires, sur cette problématique du « vivre ensemble » et du harcèlement.

## Sociogramme :

Relations inter-individuelles informelles entre professionnels		Actions formalisées à l'initiative de quelques représentants de chaque structure engagée, sans contractualisation ou formalisation
<ul style="list-style-type: none"> <li>- AECJF</li> <li>- ASE</li> <li>- CDAD</li> <li>- CDEF</li> <li>- CPEF</li> <li>- Centres sociaux</li> <li>- CSAPA</li> <li>- CHS La Valette (LOKALADO)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CMP Adultes (+ équipe précarité)</li> <li>- CMPP (+ antennes)</li> <li>- Etablissements scolaires</li> <li>- Intermède</li> <li>- SPIP</li> <li>- UTAS</li> <li>- PJJ</li> <li>- Professionnels libéraux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- AGORA</li> <li>- ANPAA</li> <li>- CAVL Anima Guéret</li> <li>- CAVL Auzances</li> <li>- CAVL Genouillac</li> <li>- Conseil Départemental</li> <li>- CDEF</li> <li>- Clé de contacts</li> <li>- DSDEN</li> <li>- Mission Locale</li> <li>- MJC La Souterraine</li> <li>- UTAS</li> </ul>
Relations régulières entre les différents niveaux des structures sans formalisation ni contractualisation		Actions formalisées dans le cadre de conventions liant les institutions
<ul style="list-style-type: none"> <li>- CAF</li> <li>- Conseil Départemental</li> <li>- CHS La Valette</li> <li>- DSDEN</li> <li>- Gendarmerie</li> <li>- Mairie de Guéret</li> <li>- Mairies mettant à disposition des locaux</li> <li>- Police</li> <li>- Tribunal</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- ARS (viaSnaté + 23)</li> <li>- CH de Guéret</li> <li>- CLSPD Guéret</li> <li>- Communauté d'Agglomération du Grand Guéret</li> <li>- PJJ</li> <li>- PRE Ville de Guéret</li> <li>- Réseau Santé Bien-être Sostranien</li> </ul>
<p><b><u>Conventions en attente de signature :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CRESLI</li> <li>- CH Guéret : urgences, équipe de liaison et pédiatrie</li> </ul> <p><b><u>Conventions en cours d'écriture :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Direction des services départementaux de l'Education Nationale</li> </ul>		

Un important travail est mené depuis plusieurs années avec l'ARS Nouvelle Aquitaine. La Délégation Départementale 23 reste le principal interlocuteur à notre niveau. En 2018, la MDA s'est impliquée dans plusieurs projets :

- Le « plan santé + 23 » (source site Internet ARS Nouvelle Aquitaine)

Le diagnostic régional réalisé dans le cadre de l'élaboration du Projet régional de santé 2018-2028 a mis en évidence les fragilités de la Creuse au regard de plusieurs indicateurs de santé. Il a également révélé ses forces et ses atouts. Le directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine, Monsieur Laforcade, a donc décidé de mobiliser fortement les compétences et les moyens mis à sa disposition pour agir spécifiquement en faveur de ce département, lutter contre les inégalités sociales et territoriales et améliorer l'état de santé des Creusois.

Le plan d'actions « Santé+23, Agir ensemble pour la santé en Creuse » proposé par l'ARS Nouvelle-Aquitaine est un projet ambitieux s'articulant autour de 5 priorités de santé :

- Développer la prévention pour aider les Creusois à rester en bonne santé,
- Maintenir et améliorer l'accès aux soins : médecine générale et spécialisée,
- Améliorer le parcours de vie des personnes atteintes de cancer pour mieux dépister, prendre en charge plus précocement, et augmenter les chances de survie,
- Faire des jeunes une cible prioritaire pour les actions de santé : adapter nos messages et nos actions (*cf. fiche détaillée en annexe n°3*)
- Lutter contre les addictions à l'alcool et au tabac.

La Maison des Adolescents a participé aux différentes réunions, lancement et groupes de travail, concernant les jeunes mais également la nutrition.

Suite à cela, plusieurs rencontres avec les « animateurs de santé publique » ont eu lieu. L'équipe a présenté ses missions, son fonctionnement, son activité et différents projets qui sont actuellement en cours d'écriture.

- La PTA

Les plateformes territoriales d'appui (PTA) ont pour objectif d'organiser et de mettre en œuvre des fonctions d'appui aux professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux pour la prise en charge des patients relevant de parcours de santé complexes, quels que soient leur âge, leur pathologie ou leur handicap.

Les PTA ont vocation à aider les professionnels à trouver des solutions concrètes pour faciliter l'accompagnement et la prise en charge des patients en situation complexe, et ce dans le but d'éviter les ruptures de parcours et de prévenir les hospitalisations inutiles ou évitables.

Améliorer la lisibilité et l'accès aux fonctions d'appui représente également un des objectifs opérationnels. Il s'agit d'amener les différents acteurs de la coordination existants (Clic, réseaux de santé, Maia...) à adopter un mode d'organisation territoriale plus intégré, permettant d'offrir un service global, articulé et facilement identifiable par les professionnels de santé et les usagers du territoire.

La MDA de la Creuse a été sollicitée par l'ARS concernant le volet « adolescence » pour pouvoir aiguiller les professionnels ayant besoin d'aide pour orienter des jeunes et des familles. Le travail de mise en œuvre se fera en 2019.

Pour l'année 2019, les perspectives de travail et de partenariat sont riches.

Tout d'abord, la MDA envisage de finaliser les conventions de travail en cours de rédaction et relancer celles en cours de signature (cf. sociogramme page 24).

Les animateurs de santé publique ont recensé des demandes d'intervention sur la nutrition auprès de publics spécifiques tels que les adolescents et jeunes adultes inscrits dans le dispositif « garantie jeunes » de la Mission Locale ou encore les jeunes fréquentant le CAVL Agora à Bourgneuf. Un travail d'écriture de projet et de montage d'actions autour de cette thématique devrait ainsi avoir lieu.

L'équipe de la Maison des Adolescents, forte de son expérience au bout de 8 années d'observation, d'accueil et de soutien, souhaite organiser un colloque sur le thème de « la demande adolescente ». Ce sera l'occasion d'inviter des professionnels de différents domaines et ainsi proposer un temps commun autour de la demande, de la non-demande, et d'offrir un espace commun de réflexion à l'ensemble des professionnels impliqués dans la prise en charge des adolescents.

Un travail plus approfondi avec le Conseil Départemental semble indispensable, même si nous rappelons qu'au quotidien, que ce soit pour les jeunes, les familles, ou dans d'autres dispositifs, il existe des liens, à différents niveaux, avec des professionnels des UTAS, de l'ASE, du Centre de planification, etc.

Il en est de même concernant le partenariat avec la CAF. La Maison des Adolescents reçoit de plus en plus de demandes de projets collectifs à destination des parents d'adolescents. Il est important d'envisager de se rapprocher des REAAP, de manière plus formalisée qu'actuellement.

Pour finir, l'ensemble de l'équipe tient à remercier, une fois de plus, les mairies, CAVL, communautés de communes et associations qui mettent à notre disposition, gratuitement, et autant de fois que nécessaire, des locaux pour que nous puissions recevoir les jeunes et leurs familles de manière anonyme, gratuite, et confidentielle, comme nous le faisons à Guéret. Beaucoup de jeunes et de familles ne sont jamais venus dans nos locaux à Guéret, mais ils ont accès à nous grâce à ces prêts de bureaux.

La Maison des Adolescents peut grâce à cela, garantir sa mission départementale.

## Fiche action MDA

### Intitulé de l'action

## Communication parents/ados

### Public visé

- Adolescents et leurs parents
- Parents d'adolescents

### Constats ou origine de la demande

- Communication parents-adolescents conflictuelle ou difficile
- Rencontre de familles en souffrance

### Objectifs

- Favoriser la communication au sein de la famille
- Proposer un cadre d'échange apaisé et sécurisant
- Exprimer ses idées, ses valeurs et ses représentations
- Confronter son point de vue à celui des autres et de la Loi

### Moyens humains

- Deux professionnels de la Maison des Adolescents de la Creuse :  
Un travailleur social et un psychologue pour gérer la dynamique de groupe et permettre de contenir une problématique personnelle (par exemple, révélation d'événements traumatiques évoqués lors de la séance)

### Moyens matériels

- Salle spacieuse et neutre
- Ordinateur et Vidéoprojecteur

### Moyens théoriques

- Travail autour des représentations de chacun
- Espace de confidentialité
- Power Point

### Déroulement des séances

- Durée des séances :
  - 1 séance de 2h en soirée
  - ou
  - Projet partenarial : 4 séances de 2h en soirée
- Présentation de la Maison des Adolescents de la Creuse
- Outil pédagogique « Qu'en dit-on ? »
- Outil pédagogique « Histoire de dire »
- Power point
- Echanges et débat entre les parents, les adolescents et les professionnels

### Evaluation

- Participation des adolescents et de leurs parents
- Questionnaire d'évaluation

## Fiche action MDA

### Intitulé de l'action Poids et Santé

#### Public visé

- Enfants et adolescents avec des problèmes de poids élevé participant au projet « Santé-Sport-Bien-être ».

#### Constats ou origine de la demande

Questions que se posent les participants :

- Comment interpréter son poids ?
- Risques pour la santé en lien avec un poids élevé quand on est « jeune » ?

#### Objectifs

- Interprétation du poids en fonction de la taille (aide au calcul)
- Sensibilisation aux risques médicaux et autres, liés à un poids élevé dès l'enfance

#### Moyens humains

- Un spécialiste en nutrition humaine de la Maison des Adolescents de la Creuse
- Une infirmière du service de pédiatrie du Centre Hospitalier de GUERET

#### Moyens matériels

- Power point
- Vidéoprojecteur (à défaut ordinateur seul si petit groupe de participants)
- Feuilles de corpulence : fille/garçon
- Cahiers et Crayons

#### Moyens théoriques

- Un support d'information visuelle
- Une présentation compatible avec des questions directes et réponse immédiate
- Calcul personnalisé de l'IMC et commentaire individuel

#### Déroulement des séances

- Présentation de la Maison des Adolescents de la Creuse
- Durée de la séance : 1h30 de présentation et de « ping-pong » questions réponses
- Possibilité d'un espace de confidentialité en fin de présentation

#### Evaluation

- Participation des enfants et des adolescents pendant la séance
- Respect entre les participants
- Questionnaires d'évaluation



## + FAIRE DES JEUNES UNE CIBLE PRIORITAIRE

La Creuse compte 16 797 enfants de 0 à 14 ans et 15 239 jeunes de 15 à 29 ans. 9% des élèves de 6<sup>ème</sup> vivent dans un **milieu défavorisé**. 13% des élèves ont des **caries non soignées** et la proportion d'**enfants en surpoids ou en obésité** est légèrement plus importante que la moyenne de l'ex-Limousin. Globalement, les **indicateurs d'hygiène de vie** (temps de sommeil, temps devant les écrans, consommation de produits sucrés, pratique du sport) sont également un peu plus péjoratifs que pour le reste de l'ex-Limousin. Enfin, le diagnostic territorial fait apparaître que les jeunes ont des **difficultés d'accès à l'information et aux soins**.

Sur le plan de la **scolarité**, seuls 51% des élèves se déclarent « bons » élèves et seuls 57% déclarent prendre plaisir à étudier, ces deux chiffres étant significativement inférieurs à la moyenne de l'ex-Limousin. Les jeunes ruraux font des études courtes et entrent plus tôt dans la vie active.

Sur un plan général, les jeunes rencontrent des **difficultés fortes liées à la mobilité**. Ils accordent **peu de confiance aux institutions** et des **inégalités** existent entre les jeunes hommes et les jeunes femmes.

Malgré un manque de coordination des politiques publiques à l'égard des jeunes, **certain partenariats semblent être solides** et seront des dispositifs incontournables pour le développement d'actions de prévention : contrats locaux de santé, maison des adolescents, mission locale et service de santé de l'Éducation nationale.

Face à ces constats, 4 objectifs ont été identifiés :

- Renforcer la **prévention** en matière de santé **pour les jeunes en zones rurales**,
- Favoriser la **réalisation de bilans de santé** dans les territoires ruraux,
- **Coordonner l'intervention des divers acteurs de la santé** et du **social** et les former à l'approche des jeunes,
- Permettre l'**accès aux soins** somatiques et psychologiques sur tout le territoire.

### Actions déjà engagées

- Le projet « **Like you** » sur l'image de soi en milieu scolaire,
- L'intervention de **jeunes bénévoles** lors de soirées festives ou autres manifestations,
- Amplifier la participation des jeunes **aux bilans de santé** de la CPAM et de la MSA.

### Pistes de réflexion

- **Conforter le positionnement territorial** de la maison des adolescents,
- Renforcer les articulations et complémentarités avec **les acteurs concernés** via les **contrats locaux de santé (CLS)**,
- Travailler l'accès aux **consultations de spécialistes**.



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

SECRETARIAT GENERAL DU COMITE INTERMINISTRIEL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE ET DE LA RADICALISATION

FORMATION DES ACTEURS LOCAUX

PLANNING : Octobre – Novembre 2018

	25 octobre – 22 novembre 2018	26 octobre – 23 novembre 2018
	<p><b>9h00 -9h15</b> SGCIPDR Propos introductifs</p> <p><b>9h15 -11h00</b> Concepts clés de l'Islam</p> <p><b>11h00-11h15</b> Pause</p> <p><b>11h15-13h00</b> SCIENCES PO Histoire du jihad global</p>	<p><b>9h00-11h00</b> UCLAT Radicalisation et terrorisme. Etat de la menace et enjeux</p> <p><b>11h00-11h15</b> Pause</p> <p><b>11h15-12h15</b> Cadre juridique relatif à la lutte contre la radicalisation DLPAJ</p>
Matin		
	<p><b>14h00 – 15h 30 :</b> MIVILUDES Eléments clés du processus de radicalisation</p> <p><b>15h30-15h45</b> Pause</p> <p><b>15h45-17h45</b> Prise en charge en matière de radicalisation</p>	<p><b>13h30- 14h15</b> CNAPE Protection de l'Enfance</p> <p><b>14h15-15h45</b> SG-CIPDR Mise en œuvre de la réponse publique</p>
Après midi		

## PROGRAMME DE FORMATION A DESTINATION DES ACTEURS LOCAUX POUR LA PRISE EN CHARGE ET L'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES ET DES JEUNES

Intitulé	Structure	Contenu	Durée
Présentation du dispositif de prévention	SG-CIPDR	Propos introductifs Présentation de la politique nationale de prévention de la radicalisation	15mn
Radicalisation et terrorisme. Etat de la menace et enjeux	UCLAT	Notions de radicalisation et de terrorisme Etat de la menace et de son ampleur Le CNAPR Le signalement Les indicateurs de basculement Les mesures de police administrative Eléments statistiques	2 heures
Les concepts clés de l'Islam	ASSOCIATION CONVIVENCIA	Introduction à l'Islam Du rigorisme au djihadisme	1h45
Cadre juridique de la lutte contre la radicalisation	DLPJAJ	Lutte contre le terrorisme: aspects juridiques mesures judiciaires mesures administratives	1h00

Intitulé	Structure	Contenu	Durée
Histoire du Djihad Global	SCIENCES PO	introduction : contexte géopolitique de la crise syrienne Histoire du Djihad depuis la Guerre d'Afghanistan La propagande djihadiste focus sur les djihadistes français	2h00
La protection de l'enfance	CNAPE	Le dispositif de protection de l'enfance (prévention/protection, circuits des informations...) Les différents modes d'accompagnement et d'accueil existants Point sur les droits de l'enfant/l'intérêt supérieur de l'enfant et droits des parents/autorité parentale Points de vigilance dans le cadre de la mission d'écouter	45 mn
Prise en charge en matière de prévention de la radicalisation	ASSOCIATION ARTEMIS	présentation du travail de prise en charge menée en direction des personnes radicalisées et d'accompagnement des familles mécanismes et méthodologies de prise en charge outils de gestion au quotidien avec les personnes concernées, les familles et les équipes de terrain mobilisés outils nécessaires ou appropriés pour la prise en charge des situations difficiles rencontrées et leviers possibles	2h00
Eléments clés du processus de radicalisation	MIVILUDES	Eléments clés du processus de radicalisation attractivité de la propagande djihadiste singularité des parcours et analyse multifactorielle les apports de l'appréhension du phénomène sectaire	1h30
La réponse publique à partir de l'étude de cas pratiques	SG-CIPDR	Présentation de la réponse publique en matière de prise en charge des jeunes et d'accompagnement des familles	1 h30

**Formation sur 2 jours**

**12h45**

## LEXIQUE DES SIGLES UTILISÉS

AGORA	Centre d'Animation de la Vie Locale de Bourgneuf
AECJF	Association Educative Creusoise de la Jeunesse et de la Famille
ANPAA	Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie
ARS	Agence Régionale de Santé
ASE	Aide Sociale à l'Enfance
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CAVL	Centre d'Animation de la Vie Locale
CDAD	Centre d'Accès au Droit de la Creuse
CDEF	Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille
CESF	Conseillère en Economie Sociale et Familiale
CESEC	Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté
CIO	Centre d'Information et d'Orientation
CH	Centre Hospitalier
CHS	Centre Hospitalier Spécialisé
CLSPD	Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
CMP	Centre Médico-psychologique
CMPP	Centre Médico-psycho-pédagogique
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CPEF	Centre de Planification et d'Education Familial
CRESLI	Centre Régional d'Examen de Santé du Limousin
CRIP	Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes
CSAPA	Centre de Soins en Alcoologie et Addictologie
DSDEN	Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale
DUT	Diplôme Universitaire de Technologie
ESS	Equipe de Suivi et de Scolarité
IME	Institut Médico-Educatif
IMPro	Institut Médico-professionnel
Intermède	Lieu ouvert aux femmes victimes de violences conjugales, témoins et proches à Guéret
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
MECS	Maison d'Education à Caractère Social
MJC	Maison de la Jeunesse et de la Culture
Lokalado	Equipe de soins ambulatoires, pédopsychiatrie
PMI	Protection Maternelle Infantile
PRE	Programme de Réussite Educative
PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
SEGPA	Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté
SPIP	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
ST2S	Sciences et Technologies de la Santé et du Social
TGI	Tribunal de Grande Instance
ULIS	Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire
UTAS	Unité Territoriale de l'Action Sociale